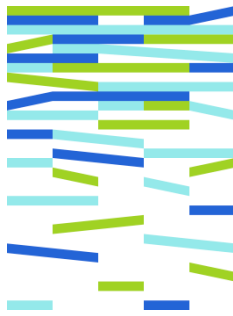




Communiqué de presse
Béthune, le 23 juin 2016



Budget rectificatif 2016 : Suite aux crues : 12,84 M€ pour les réparations d'urgence sur le réseau

Jeudi 23 juin, le Conseil d'administration de Voies navigables de France, présidé par Stéphane Saint-André, a adopté le budget rectificatif n°2 de l'établissement.

Ce dernier permet notamment de dégager plus de 12 millions d'euros pour réaliser les réparations d'urgence suite aux crues qui ont endommagé le réseau. Il autorise également le lancement du projet de remise en navigation du canal du Condé-Pommeroeul et prend en compte un nouveau financement de l'AFITF (Agence de Financement des Infrastructures de Transport en France) pour réaliser les études relatives à la mise au grand gabarit de la liaison Bray-Nogent.

Des réparations immédiatement nécessaires suites aux crues

Les crues de mai-juin 2016 ont causé des dégâts particulièrement importants sur le réseau de Voies navigables de France. Une partie du réseau s'est retrouvée « noyée », notamment sur les bassins du Loing et de la Seine. Submergées et soumises aux forts courants, les infrastructures ont subi de multiples dégradations (submersion d'organes de commandes, fragilisation voire rupture de digues, dégradations de quais...). Les maisons éclésières et les bâtiments d'exploitation situés au bord de la voie d'eau ont été inondés.

Afin de faire face à ces difficultés, 12,84 millions d'euros seront consacrés en 2016 à la réalisation des réparations immédiatement nécessaires. Ces dépenses se répartissent en des interventions sur les infrastructures (8,6 M€), les équipements d'exploitation (2,85 M€), des interventions sur les bateaux stationnaires dangereux et les ports (1,3M€), ainsi que le secours d'urgence aux agents de VNF touchés par les crues (0,09 M€).

Des études complémentaires ont été engagées pour évaluer les investissements qui s'avèreront nécessaires, au-delà de ces réparations d'urgence, pour conforter le réseau et diminuer sa vulnérabilité.

Les échanges sur les travaux d'urgence ont été l'occasion, pour le Conseil d'administration, de rappeler l'important et efficace travail réalisé par les agents de VNF pendant cette période de crue, dans des conditions souvent difficiles, et qui a permis la réouverture rapide des principaux axes fluviaux. Les discussions ont également permis d'évoquer les dispositions qui pourraient être prises par VNF et l'Etat, vis à vis de la profession, pour atténuer les effets économiques de ces crues.

La remise en navigation du canal de Condé-Pommeroeul

Le budget rectificatif n°2 permet le lancement des travaux de remise en navigation du canal du Condé-Pommeroeul, dans la région des Hauts de France. 24,5 M€ sont inscrits en autorisations d'engagement et 560 000 € en crédits de paiement 2016.

Liaison entre Bray-sur-Seine et Nogent-sur-Seine

La convention conclue entre VNF et l'AFITF pour financer les études de mise au grand gabarit de la liaison fluviale entre Bray-sur-Seine et Nogent-sur-Seine permet d'augmenter les recettes prévisionnelles de VNF de 850 000 € en 2016.

À PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE – www.vnf.fr

Les 4700 personnels de Voies navigables de France agissent au quotidien pour garantir le service public de la voie d'eau. Etablissement public administratif du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, VNF intervient principalement sur :

Les infrastructures/ouvrages : il exploite, entretient, modernise et développe le plus grand réseau européen (6700 kms de canaux, fleuves et rivières canalisées, plus de 3000 ouvrages d'art, 40 000 hectares de domaine public fluvial).

Le transport de marchandises: il développe le transport fluvial de fret en promouvant et favorisant le report modal et les logistiques multimodales.

Le tourisme/patrimoine fluvial : il préserve et valorise les équipements et lieux de vie de la voie d'eau pour accompagner le tourisme fluvial comme levier de développement économique local.

Le développement durable / eau : il optimise la gestion de l'eau dans une démarche éco-responsable et de préservation de la biodiversité.

Facilitateur d'échanges entre les acteurs économiques et institutionnels du fluvial (chargeurs, transporteurs, collectivités, opérateurs de tourisme...) au profit du développement du secteur, VNF propose et développe une offre de service adaptée aux besoins des usagers de la voie d'eau.

Contacts presse

Voies navigables de France
Direction de la communication
Isabelle Rançon
T. 03 21 63 24 89
isabelle.rancon@vnf.fr

Agence Confluence
Blandine Guyon
T. 01 40 07 98 27
blandine.guyon@confluence.fr